

COMPORTEMENTS SEXISTES, VIOLENCES SEXUELES **Prévenir, repérer, agir,**

Sceren, MEN,

Cet ouvrage est avant tout un ouvrage d'information.

Il fait l'état des lieux des violences sexuelles, et rappelle ces violences à partir des données des SIVIS.

La partie seconde est plus intéressante car elle donne des définitions juridiques sur le sexisme, sur les violences à caractère sexuel ; mais aussi sur les mariages forcés et les mutilations sexuelles féminines.

La partie la plus exploitable est la dernière qui rappelle le rôle de l'éducation à la santé, mais aussi les séances d'information et de sensibilisation sur l'enfance maltraitée avec l'aide notamment des services de protection de l'enfance.

Les notions abordées sont présentées : droit de l'enfant, les différentes formes de maltraitance, connaissance de la loi.

Un paragraphe « comment repérer ? » donne une série de signes qui ne doivent pas être pris isolément : attitude craintive, comportement érotisé, rituels excessifs, changement de caractère, chute des résultats, absentéisme, dépression, rigidité, mutisme, labilité de l'humeur, fugue, toxicomanie.

Toutes personnes peuvent repérer mais l'accent est mis sur les personnels sociaux et de santé.

Le CPE n'est pas évoqué

Par contre les processus de signalement sont présentés.

Notamment en cas de révélation par l'élève ou un tiers ;

Quelle utilisation ?

Outre l'aspect documentation cette brochure peut servir de base pour des travaux d'éducation à la citoyenneté au lycée.

On peut aussi s'en servir dans la formation des AE car les conseils donnés en 3^e partie sont applicables à bien d'autres difficultés.

De même en formation initiale pour les jeunes enseignants.

Bien sûr lors de travaux du CESC cela est utile ; la formation des délégués au CVL peut aussi s'en emparer pour comprendre les notions d'enfants en danger, le rôle de la loi, le fonctionnement judiciaire.

Marc Antoine POTTIN

Mai 2011